

**RESTAURATION SCOLAIRE
ANNEE 2026 / 2027**

FICHE D'URGENCE

NOM ENFANT INSCRIT	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE

NOMS, PRENOMS ET ADRESSE(S) DES PARENTS RESPONSABLES :

.....
.....
.....

OBSERVATIONS AU NIVEAU DU REGIME ALIMENTAIRE :

Cocher si REPAS SANS PORC

Les enfants présentant des allergies ou intolérances alimentaires peuvent être acceptés, **à condition qu'un PAI soit établi (à fournir impérativement à l'inscription).**

Cocher s'il y a un PAI

MEDICAMENTS – SOINS – ACCIDENTS

Tout médicament est strictement interdit. De même, rien ne sera administré à l'enfant par le personnel des écoles ou de la cantine, même avec l'accord des parents. En cas de non-respect, seule la responsabilité des parents sera engagée. Les médicaments seront autorisés uniquement dans le cadre d'un PAI.

N° de Sécurité Sociale :

Nom & N° de l'assurance scolaire :

EN CAS D'ACCIDENT : le personnel de service et les animateurs de la pause méridienne s'efforcent de prévenir la famille ou les proches en urgence.

**PERSONNES À PRÉVENIR ENTRE 11h30 ET 13h15
SUSCEPTIBLES DE VENIR RAPIDEMENT À L'ÉCOLE POUR L'ENFANT :**

PRIORITE	NOM	PRENOM	N° DE TELEPHONE
PARENTS			
2 :			
3 :			

Toute personne qui reprend un enfant pendant la pause méridienne doit signer une décharge.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté (accompagné d'un adulte) par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

Nom & N° de téléphone du médecin traitant :

Fait à

Le
Signatures des parents ou du représentant légal :